

## Compte-rendu



# Comité des Partenaires

## STRATEGIE MOBILITES 2023-2026

Mardi 14 mai 2024



### A Spay, Au sein d'Emergences

Pépinière d'entreprises Émergences, 1 Parc des Noës - 72700 Spay

<https://www.val-de-sarthe.fr/economie-decouverte/emergences/>

### Organisation :

Emmanuel FRANCO, Vice-président en charge de la coordination des services de mobilité

Nicolas ROUANET, Vice-Président en charge des Transports en commun

Maurice VAVASSEUR, Vice-Président en charge des mobilités actives, solidaires et du covoiturage

Véronique CANTIN, Vice-Présidente en charge des finances, des RH et des contractualisations

Denis HERRAUX, élu délégué à l'autopartage Mouv'nGo

Matthieu GEORGET, Co-directeur au Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe (P3MS)

Patricia CHESNIER, Responsable administrative et financière au P3MS

Laurent NICOLET, Responsable des services de mobilité au P3MS

Sophie MERLE, Conseillère en mobilité au P3MS

Sylvestre BAPTISTA, Responsable Économie Habitat Aménagement au sein de la CDC Val de Sarthe

**Participant(e)s en présentiel :**

Martial LATIMIER, Vice-Président Mobilité à la CdC Le Gesnois Bilurien  
Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président au Conseil départemental de la Sarthe  
David LEROY, Président du Club d'Entreprises Cœur de Sarthe  
William PAULOIN, Président du Club des Entreprises du Val de Sarthe  
Sandra RIVIERE, Représentante de LTR Industries  
Christophe RIGOULAY, Représentant de LTR Industries  
Militine MARTIN, Représentante de GRDF  
Christophe ARNAUDY, Représentant du Syndicat UDGT 72  
Jacques POIRAUDEAU, Représentant l'Association des Usagers du TER Le Mans - Alençon  
Pascal GAULIN, Représentant de la FNAUT  
Cathy BATAILLE, Représentante Carbur'Péra  
Vanessa HENRIQUES DE CASTRO, Représentante Reso'Ap  
Yves LAFON, Représentant Cyclamaïne

**Participant(e)s en visioconférence**

Xavier MAZERAT, Vice-Président Mobilité à la CdC Val de Sarthe  
Sylvain GARNIER, Représentant de la CCI Le Mans-Sarthe  
Stéphane GALIBERT, Président du Conseil de Développement du Pays du Mans  
Arnaud REGUERRE, Représentant du Syndicat CFDT

**Rédaction du présent Compte-Rendu :** le 17 mai 2024

*Le présent Compte-Rendu est envoyé à l'ensemble des membres du Comité des Partenaires et son envoi est accompagné du support projeté lors du Comité des Partenaires.*

## Introduction au Comité des Partenaires

Intervention d'Emmanuel FRANCO et de Nicolas ROUANET

## Tour de table et Ordre du jour

### Présentation du Syndicat de Mobilité



Le syndicat du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe se compose de 7 intercommunalités. Ce syndicat est dédié à la mobilité -> Syndicat mixte de type SRU

Le syndicat dispose de deux compétences propres :

- 1 compétence de coordination des services de mobilité -> à l'échelle des 7 intercommunalités
- 1 compétence d'organisation de la mobilité à l'échelle des 6 communautés de communes (hors Le Mans Métropole) -> le syndicat du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe est donc l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM locale) sur son ressort territorial composé de ses 6 communautés de communes membres

## Bilan 2023

L'ensemble des élus en charge des services de mobilité présentent un bilan des services de mobilité pour l'année 2023.

- **Transports collectifs -> IllyGo (Nicolas ROUANET)**

Cette offre de transport collectif « IllyGo » (déployée pour le moment sur le Sud-Est Manceau) est devenue payante pour ses usagers au 1<sup>er</sup> octobre 2023. Il s'agit d'une billetterie qui offre une réduction aux usagers déjà détenteurs d'un abonnement mensuel ou annuel de la SETRAM.



### Demande de carte illyGO

La carte illyGO est gratuite et personnelle. Elle est obligatoire et permet de voyager avec illyGO, uniquement lorsqu'elle est accompagnée d'un abonnement en cours de validité comportant le n° d'adhérent.

#### ABONNÉ

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_

Pour obtenir votre carte illyGO, retournez ce formulaire complété à : Transdev STAO, 60 avenue Olivier Heuzé 72 015 LE MANS Cedex 2 (du Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h) ou par mail à [stao72@transdev.com](mailto:stao72@transdev.com)

Pour toute demande de carte d'adhérent, joindre une photo d'identité et une photocopie d'une pièce d'identité.

#### Pour acheter votre abonnement :

- **Abonnement mensuel illyGO** : à acheter auprès du conducteur à bord du véhicule (en espèce ou par chèque).
- **Abonnement annuel illyGO Abonnements mensuel et annuel illyGO + SETRAM & Abonnement solidaire** sont à réaliser auprès de Transdev STAO (adresse ci-dessus) ou via [illygo.com](http://illygo.com)

Vos données personnelles sont collectées par Transdev STAO dans le cadre légal de l'exécution du contrat illyGO (abonnement au réseau de transport). Elles ne sont pas partagées avec une autre entité. Elles nous servent à vous délivrer une carte de transport, à faire un duplicata si nécessaire. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et / ou suppression de vos données personnelles. Pour exercer vos droits ou pour toute autre question sur le traitement de vos données personnelles, contactez Transdev STAO au 02 43 39 97 30 ou à l'adresse postale suivante : 60 avenue Olivier Heuzé - 72 015 LE MANS Cedex 2. Vous pouvez également contacter la CNIL.

J'ai lu les conditions de traitement des données et je les approuve (merci de cocher la case)

### GAMME TARIFAIRE

	0-10 ans	11-25 ans	26-64 ans	65 ans et +	Tarif solidaire*
Ticket unitaire	Coupon annuel obligatoire gratuit ***		0,50 €		
Carnet 10 tickets			4,50 €		
<b>LES COUPONS</b>					
Mensuel illyGO	Coupon annuel obligatoire gratuit **	10 €	14 €	12 €	
90 jours					5,00 €
Annuel illyGO		100 €	140 €	120 €	
<b>LES TITRES COMBINÉS + illyGO + Setram +**</b>					
Mensuel illyGO + Setram	Abo. Setram + 5€	Abo. Setram + 5€	Abo. Setram + 5€		
Annuel illyGO + Setram	Abo. Setram + 50 €	Abo. Setram + 50 €	Abo. Setram + 50 €		

\* à destination des demandeurs d'emploi, des personnes incapables au travail, handicapées à 80 % ou plus, des personnes bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire ou encore du RSA sur présentation de justificatifs de situation. Pour plus de renseignements, contactez la centrale de mobilité.

\*\* Prix de l'abonnement Setram à acheter en amont auprès de la Setram + le prix indiqué pour l'abonnement illyGO.

\*\*\* Demande à formuler en remplissant le formulaire de demande de carte illyGO.



- **Autopartage -> Mouv'nGo (Denis HERRAUX)**

Pour rappel : Mouv'nGo compte au total 23 stations d'autopartage sur 20 communes sarthoises.

Ce service est porté par le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe en lien avec l'ensemble des collectivités partenaires et volontaires à Mouv'nGo.

Toutes les informations sur [www.mouvngo.com](http://www.mouvngo.com)

- **Covoiturage (Maurice VAVASSEUR)**

L'objectif est ici de proposer une seule et unique plateforme/application de covoiturage pour massifier la pratique de ce mode de déplacement -> l'offre de covoiturage est une des offres phare du service de conseil en mobilité à destination des employeurs du territoire et de leurs salariés/employés/agents.

- **Mobilités Actives (Maurice VAVASSEUR)**

Pour rappel :

- Les mobilités actives regroupent généralement le vélo et la marche à pied.
- La réalisation des aménagements cyclables est de la compétence des communes, des intercommunalités et du Département de la Sarthe,
- Les services de mobilité dédiés à la promotion de l'usage du vélo sont portés par le syndicat du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe. Dans le cadre de partenariat, les structures suivantes, Cyclamaine et Envie-Maine, interviennent gratuitement sur les sites des employeurs pour proposer des ateliers « Vélos » :
  - Formations mobilité à vélo
  - Remise en selle
  - Ateliers d'auto-réparation et de réparation
  - Stand d'information
  - Tracé d'itinéraires et vélo-bus

- **Mobilités Solidaires (Maurice VAVASSEUR)**

Le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe a pour mission de soutenir financièrement les associations locales œuvrant pour une mobilité solidaire.

- Intervention de Vanessa HENRIQUES DE CASTRO -> présentation de l'association RESO'AP

L'association RESO'AP a vocation de proposer un service d'accompagnement à domicile et hors domicile, dans les secteurs où il n'existe pas de solution similaire. Cet accompagnement est réalisé avec le véhicule d'un bénévole, adhérent de l'association, pour se rendre à un rendez-vous médical, visiter un proche, faire des courses... Au-delà du transport, il s'agit d'un accompagnement global intégrant l'aide à mettre son manteau, monter dans la voiture, ranger les courses, etc.

- **Coordination des services de mobilité (Emmanuel FRANCO)**

Le Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) de notre Bassin de Mobilité Sarthe-Centre a été signé en novembre 2023. C'est la concrétisation d'une démarche collaborative mise en œuvre par la Région des Pays de la Loire (chef de file de l'intermodalité) avec les AOM locales, les intercommunalités et le département, pour mieux articuler et développer les services de transport aux plus près des besoins des usagers : amélioration des dessertes, meilleure articulation des services de mobilités, harmonisation et simplification des tarifications, développement d'infrastructures, aménagements d'arrêts et d'itinéraires cyclables, transport à la demande, etc.

La Stratégie Mobilité 2023-2026 du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe s'inscrit pleinement dans les objectifs de ce Contrat Opérationnel de Mobilité.

L'objectif majeur du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe est de proposer de nouveaux services de mobilité auprès des employeurs de notre territoire pour les trajets de type domicile-travail. Pour cela :

- Recrutement de Sophie MERLE, conseillère en mobilité, en décembre 2022
- Mise en place du service de conseil en mobilité à destination des employeurs dès mars-avril 2023
- Par exemple, au total 8 démarches de géolocalisation des domiciles des salariés ont été réalisées en 2023

### **Objectifs 2024, 2025...**

- **Coordination des services de mobilité (Emmanuel FRANCO)**

Il s'agit au cours de l'année 2024 et des années suivantes d'engager un maximum d'employeurs dans des projets de mobilité avec le service de conseil en mobilité du Pôle métropolitain. Il s'agit également de compléter le panel de solutions de mobilité à destination des employeurs implantés sur le ressort territorial.

Le site Internet du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe sera également mis en ligne à la fin-mai -> il s'agit d'un portail des mobilités, à la fois pour les habitants, les salariés et les employeurs.

- **Mobilités Solidaires (Maurice VAVASSEUR)**

Le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe a pour mission de soutenir financièrement les associations locales œuvrant pour une mobilité solidaire.

- Intervention de Cathy BATAILLE -> présentation de l'association Carbur'Péra

L'association CARBUR'PERA a vocation à AIDER, ACCOMPAGNER, FORMER et SENSIBILISER un large public aux questions de MOBILITÉ sur le département de la Sarthe. L'association s'adresse à des publics variés et plus particulièrement les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les jeunes suivis à la Mission Locale, les stagiaires de la formation professionnelle ou encore les scolaires. L'association est organisée par Pôles :

- Pôle Accompagnement à la Mobilité,
- Pôle Education,
- Pôle Garage et Location Solidaire.

- **Mobilités Actives (Maurice VAVASSEUR)**

Un des objectifs pour cette année est la mise en service d'une offre de location longue durée de vélos à assistance électrique à destination des salariés/employés/agents des employeurs du territoire (sur le même principe

Autres actions développées ou à développer :

- Partenariat avec Geovelo, l'application de recherche des itinéraires sécurisés à vélo -> <https://geovelo.app/fr/>
- Octroi de subventions pour la réalisation d'aménagements cyclables auprès des communes et intercommunalités

- **Covoiturage (Maurice VAVASSEUR)**

**BlaBlaCar Daily** est depuis le début de cette année l'application de covoiturage du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe (acquisition de Klaxit par BlaBlaCar Daily en 2023). Depuis le 1er mars, en complément des aides financières de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire, le Pôle métropolitain finance, le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe finance le trajet des passagers voyageant via BlaBlaCar Daily fixé à 0,50€.



Autres actions développées ou à développer :

- Déploiement de l'offre locale Coup D'Pouce (sur Conlie notamment),

*Exemple de la ligne Fillé-Spay-Allonnes :*

Coup D'Pouce permet aux conducteurs et passagers de se rencontrer plus facilement afin de partager un bout de chemin ensemble, entre Fillé, Spay et Allonnes. Pour cela, 3 arrêts Coup D'Pouce ont été installés . Le premier, rue des Gesleries à Fillé, le deuxième, rue Emmanuel Baert à Spay et le troisième, à proximité du Lycée André Malraux à Allonnes.

- Réflexion sur le déploiement d'autres dispositifs de lignes de covoiturage

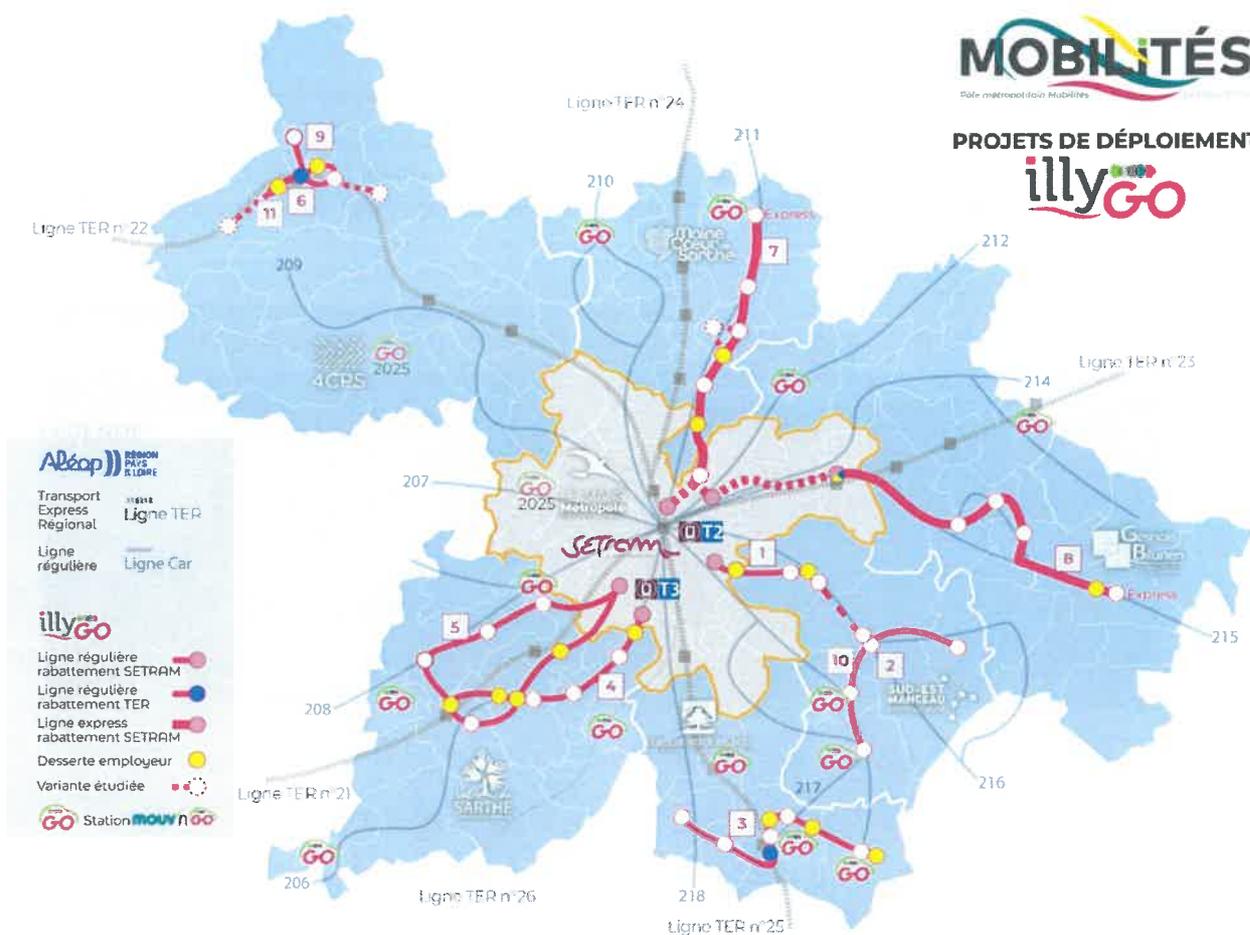
<https://observatoire.covoiturage.gouv.fr/collectivites/ligne-de-covoiturage/>

- **Autopartage -> Mouv'nGo (Denis HERRAUX)**

Il est prévu en 2025, à la fois l'aménagement de nouvelles stations d'autopartage et le renouvellement des voitures électriques de la flotte de Mouv'nGo.

- **Transports collectifs -> IllyGo (Nicolas ROUANET)**

Il s'agit de déployer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le réseau de transport collectif IllyGo sur l'ensemble du ressort territorial du syndicat de mobilité, complémentaire et connecté aux réseaux Aléop de la Région des Pays de la Loire et Setram de Le Mans Métropole. Les lignes de transport collectif IllyGo desserviront les zones d'emploi du territoire (desserte employeur en jaune sur la carte ci-dessous).



Pour rappel, le projet IllyGo avait été présenté lors du 1<sup>er</sup> Comité des Partenaires qui s'était tenu le 1<sup>er</sup> mars 2023 (le compte-rendu du 1<sup>er</sup> Comité des Partenaires était joint à l'invitation officielle envoyée par courriel le 3 mai 2024).

## **Budget et Versement Mobilité**

*Interventions de Véronique CANTIN et de Nicolas ROUANET*

Il est rappelé au préalable, comme expliqué tout au long du présent Comité des Partenaires, que les employeurs du territoire sont au cœur de la politique de mobilité du syndicat du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe. La responsabilité des élus du syndicat de mobilité est de se tourner vers les employeurs qui contribuent, par le Versement Mobilité instauré au 1<sup>er</sup> juillet 2025, au financement de l'ensemble des services en place et à venir.

Au moment de la réflexion et de l'élaboration de la Stratégie Mobilité 2023-2026 du syndicat, exposée au cours du 1<sup>er</sup> Comité des Partenaires, les élus se sont projetés dans la possibilité de pouvoir organiser une offre de transports collectifs en complément d'Aléop. Ils ont ainsi défini une maquette budgétaire avec un taux de versement de mobilité à hauteur de 0,75% pour déployer l'ensemble des services de transport avec la nécessité de renforcer l'équipe technique.

Le choix des élus a donc été de lever de manière progressive le Versement Mobilité, incontournable pour financer la Stratégie Mobilité :

- A un taux de 0,4% au 1<sup>er</sup> juillet 2023
- Et ensuite à un taux de 0,75% en 2025 avec une volonté forte qu'il soit stabilisé.

Véronique CANTIN présente les maquettes budgétaires des années 2024 et 2025 en précisant les budgets dédiés à chaque offre de mobilité -> transports collectifs, autopartage, covoiturage, etc. mais aussi la communication et les ressources humaines. Concernant 2025, il est précisé :

- La publication en cours de l'appel d'offre portant sur l'exploitation du réseau de transport collectif IllyGo entre 2025 et 2027,
- L'aménagement de nouvelles stations d'autopartage et le renouvellement des premiers véhicules électrique de la flotte de Mouv'nGo en 2025 (en service depuis 2018).

Il est précisé que ces enveloppes budgétaires présentées sont à la fois ambitieuses et raisonnées. Il est également précisé que ni la Région des Pays de la Loire, ni Le Mans Métropole, ne participent financièrement à l'ensemble des services de mobilité proposés par le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe.

Des questions sont posées sur le renforcement de l'offre régionale Aléop sur le territoire et la complémentarité de l'offre régionale avec celle du Pôle métropolitain. Il est précisé par les élus présents que c'est l'enjeu majeur des 3 années à venir : travailler en partenariat avec la Région des Pays de la Loire pour proposer une offre plus importante et diversifiée.

**En fin de séance, à l'aide des éléments techniques et financiers présentés, les élus demandent aux membres du Comité des partenaires s'il y a des objections sur la stratégie Mobilité en cours de mise en place et sur le financement proposé.**

**Le Comité des Partenaires n'émet pas d'objections quant à la politique de transport menée sur le ressort territorial du Syndicat et l'ajustement du Versement Mobilité au 1<sup>er</sup> janvier 2025.**



  
Le 14 mai 2024  
Madame Véronique Cantin

Vice-Présidente, en charge des finances, de l'administration, des contrats et partenariats